

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4827 / 109901
Infotec SA, 1201 Genève
Support technique
besoins spéciaux de consommation
1 H
15.08.2004–14.08.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4726 / 100432
Cornu SA, 1424 Champagne
Production lignes 1: fabrication des flûtes – laboratoire – conditionnement,
préparation de la pâte feuilletée
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H, 6 F
18.07.2004–17.07.2007 (Renouvellement)
- 04-4831 / 100773
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop Valais / Châteauf, 1964 Conthey
Préparation des pâtes, fabrication, emballage et expédition
besoins spéciaux de consommation
6 H, 2 F
08.02.2004–07.02.2007 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)

- 04-4814 / 100639
Vetropack SA, 1162 Saint-Prex
Atelier des moules
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.08.2004–31.07.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 04-4531 / 109266
Media Online SA, 1204 Genève
help desk
besoins spéciaux de consommation
7 H
10.06.2004–06.11.2004 (Modification)

- 04-4724 / 100432
Cornu SA, 1424 Champagne
Production ligne 3: fabrication des flûtes feuilletées en continu – laboratoire –
conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 12 F
18.07.2004–17.07.2007 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4676 / 101165
FKG Dentaire SA, 2302 La Chaux-de-Fonds
Atelier CNC, rue de la Chapelle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
03.09.2004–02.09.2007 (Nouveau permis)
- 04-4692 / 100461
Perfect SA, 1163 Etoy
Rotatives – machines à imprimer – assemblage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 6 F
11.07.2004–10.07.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-4685 / 101663
Donzé-Baume SA, 2345 Les Breuleux
Tournage et fraisage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
155 H, 73 F
11.07.2004–31.12.2004 (Renouvellement)
- 04-4689 / 100396
BTG Eclépens SA, 1312 Eclépens
Sablage, projection plasma (PBM), rectifiage et maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
75 H
11.07.2004–31.12.2004 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4653 / 100721
Schenk SA, 1180 Rolle
Stérilisation et préparation des installations de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
03.12.2001–04.12.2004 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

– 04-4693 / 101116

Estavayer Lait SA, 2025 Chez-le-Bart

Atelier de fabrication du vinaigre. Unité de production Chez-le-Bart

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

1 H

04.07.2004–03.07.2007 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

17 août 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail